

4 - Communiquer avec le site et les autres rédacteurs

Comme pour l'aspect hebdomadaire, les mois et les jours des mois précédents, suivants et en cours sont directement accessibles sur la gauche.

le lendemain s'affiche à droite.

On y voit aussi des messages dont la signification dépend de la couleur.

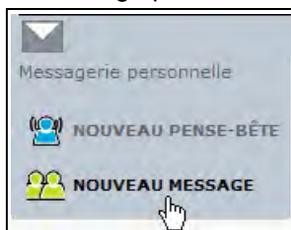
- Bleu : vous seul pourrez voir ces messages. Rappel, pense-bête, un aide-mémoire personnel.
- Vert : vous choisissez les interlocuteurs qui pourront voir ce message.
- Jaune : annonce générale, tous les rédacteurs verront ce message, qui ne peut être créé que par un administrateur et pourra être modifié par tout administrateur.

On peut écrire un message, mais l'accès en est différent selon la présentation que l'on a choisie. Il faut cliquer sur la flèche de la couleur correspondant au type de message à envoyer. En ce qui concerne l'agenda mensuel, il faut cliquer directement sur la date voulue.

La date pourra ensuite être changée simplement si on le désire. En revanche, de l'agenda hebdomadaire on ne peut envoyer de message.

III. Écrire un message dans la messagerie privée

Vous pouvez envoyer un message privé.



Vous utilisez alors un formulaire qui comporte :

- le titre : il apparaîtra dans l'agenda. Il est obligatoire, c'est pour cela que ce champ est rempli par défaut par le texte *Nouveau message*,
- le destinataire : vous n'êtes pas obligé de remplir ce champ à cet endroit-là, lorsque vous validerez ce formulaire un menu déroulant vous permettra de choisir un ou plusieurs destinataires, sans limite,
- la date et l'heure de ce rendez-vous dans le calendrier. Si vous choisissez de laisser l'option par défaut *Ne pas afficher dans le calendrier*, l'échange entre votre ou vos destinataires est une discussion,
- Le texte du message : il n'est pas obligatoire. Si le titre suffit à l'explication, il n'est pas indispensable de rajouter quoi que ce soit.

Pour qu'il soit réellement envoyé, l'écriture de votre message doit se terminer par un clic sur le bouton **Valider**.

4 - Communiquer avec le site et les autres rédacteurs

ENVOYER UN MESSAGE

Titre [Obligatoire]
Nouveau message

Nom du destinataire

RENDEZ-VOUS

Afficher dans le calendrier

2 juin 2004

12 HEURES 00 13 HEURES 00

Ne pas afficher dans le calendrier

Texte du message

Illustration 4-7 : formulaire d'envoi d'un message. Tous les champs sont transformables.

Après validation, votre message porte la mention en rouge, **En cours de rédaction**, votre nom apparaît dans la catégorie **Participants à la rédaction** juste au dessus du menu déroulant qui vous permet de choisir les participants à la discussion que vous venez d'entamer.

Après avoir déroulé la liste, grâce au bouton fléché, et fait apparaître le destinataire, cliquez sur le bouton **Ajouter** pour qu'il soit effectivement pris en compte.

Dans la partie basse de l'écran, la date et les heures de début et de fin du rendez-vous, sont indiqués.

Spip Pratique 1.9 - Fabriquer son site web avec Spip 1.9x

Si vous êtes allés trop vite et que vous avez oublié d'indiquer au moins un participant, le message s'affiche : *Vous devez indiquer un destinataire avant d'envoyer ce message.*



Illustration 4-8 : choix des destinataires du message après écriture. Ici nous avons oublié de changer le titre du message par défaut (Nouveau message).

Une fois le message complété, vous avez plusieurs choix.

- Envoyer le message.



Le message vous satisfait, la date, les destinataires, le titre, le contenu... Vous cliquez donc sur cette icône.

4 - Communiquer avec le site et les autres rédacteurs

- Modifier le message.



Comme toujours dans Spip, un formulaire n'est envoyé qu'après avoir été visualisé. Modifiez le message autant de fois que vous le désirez car jusqu'au clic d'envoi définitif, on peut toujours changer d'avis.

- Supprimer le message.



Attention : effacement définitif sans avertissement

Aucun avertissement ne vous informe de irréversibilité de la suppression d'un message. Si vous supprimez un message puis changez d'avis il vous faudra le réécrire, car toutes les données ont été effacées.

Un retour en arrière par la flèche **Back** de votre navigateur ne vous aidera pas plus, apparaît alors un message laconique : *Vous n'avez pas accès à ce message.*

IV. Messagerie personnelle



Illustration 4-9 : accéder à sa messagerie personnelle, avant et à partir de la version 1.8.

En cliquant sur cette commande, **Messagerie personnelle**, vous pourrez visualiser d'un seul coup d'œil toutes les informations liées au calendrier :

- Vos messages en cours de rédaction.
- Les rédacteurs avec lesquels vous avez le plus correspondu.
- Les messages, alignés par ordre antéchronologique.
 - Les annonces de pense-bête (bleus).
 - Les messages de l'agenda qui vous sont adressés personnellement (verts).
 - Les messages de l'agenda destinés à tous (jaunes).
- Un rappel du mode d'emploi des messages du calendrier, sur la gauche de l'écran.
- La possibilité d'écrire de nouveaux messages ou pense-bête, sur la droite de l'écran.
- Les principaux rendez-vous futurs.
- La possibilité de synchroniser cet agenda sur votre ordinateur.

4 - Communiquer avec le site et les autres rédacteurs

D'autres précisions sur ces facilités sont indiquées dans le paragraphe *Suivre automatiquement la vie du site* page 141.



Illustration 4-10 : la messagerie personnelle permet de visualiser d'un seul coup d'œil de nombreuses informations concernant la vie interne du site sous Spip.

V. Suivre automatiquement la vie du site



Illustration 4-11 : suivre la vie du site, par syndication, de diverses manières.

Spip Pratique 1.9 - Fabriquer son site web avec Spip 1.9x

Le calendrier est sous format ouvert *iCalendar*, aussi connu sous le nom de iCal.

Son format ouvert permet un transfert facile entre divers calendriers, développés sous divers systèmes et utilisés par divers logiciels. Les informations du calendrier de Spip sont conservées dans ce format, ce qui facilite énormément les possibilités de gestion sur son ordinateur, chez soi, au travail, son agenda, etc. et les informations spécifiques à un site sous Spip.

Lorsqu'on sait que souvent il est nécessaire de gérer plusieurs calendriers, en particulier lorsqu'on participe à plusieurs sites sous Spip, on mesure la facilité de travail que cela apporte : pouvoir regrouper toutes ces informations disparates sur un seul calendrier, chez soi, en les important automatiquement.

Un site sous Spip vous donne le choix du type d'informations à importer :

- les informations publiques : articles et brèves publiées,
- les informations internes : articles et brèves en attente, rendez-vous, etc.

Votre calendrier compatible iCalendar dépendra du logiciel que vous utilisez.

Il est possible de le synchroniser en particulier avec ceux de la suite du logiciel libre Mozilla - Mozilla le couteau suisse du web – tels Firefox, le navigateur simple du projet Mozilla ou Sunbird, son calendrier.

Internet :

Télécharger le calendrier compatible iCalendar pour l'un des logiciels de la famille Mozilla

<http://www.mozilla.org/projects/calendar/download.html>

4 - Communiquer avec le site et les autres rédacteurs

Si vous désirez suivre ces informations dans un fil RSS, tout le site ou une rubrique en particulier, ou bien encore les brèves, vous trouverez ici leur adresse exacte afin de l'inclure dans votre fil RSS.

Syndication :

La syndication à usage personnel peut se faire dans de nombreux logiciels, dédiés ou non, en particulier le système Netvibes, une page appelée dans votre navigateur, quel qu'il soit.

<http://www.netvibes.com/>

Ou encore le logiciel de messagerie du projet Mozilla, Thunderbird.

<http://www.mozilla.com/en-US/thunderbird/>

L'espace privé du rédacteur en interface complète

Travailler dans un site sous Spip permet de très nombreuses actions, que l'on utilise souvent que ponctuellement. Si vous débutez sous Spip, il est recommandé de vous familiariser progressivement avec l'interface et les possibilités qui vous sont offertes.

Toutefois, si vous êtes familier de Spip ou bien si vous avez besoin d'une fonction supplémentaire, faites-les apparaître en choisissant, à tout moment, l'option *Interface complète* du rédacteur. Pour cela, dans la barre de couleur, au troisième niveau des menus de haut de page, il vous suffit de cliquer sur la commande correspondante **Interface complète**, qui apparaît alors en blanc sur fond foncé de la couleur que vous avez choisie pour l'interface.

5 - L'espace privé du rédacteur en interface complète



Illustration 5-1 : choisir de plus amples possibilités grâce à la commande Interface complète (avant et depuis la version 1.8).

Astuce :

Si vous avez besoin d'utiliser une fonction de l'interface complète de manière ponctuelle, basculez d'un clic en *Interface complète*, puis, lorsque vous avez terminé votre tâche, revenez vers *Interface simplifiée*. Vous aurez ainsi un aspect d'écran beaucoup plus aéré, ce qui, ergonomiquement, est recommandé.

Trois fonctions supplémentaires apparaîtront alors en permanence, dans la barre de couleurs.

I. Naviguer autrement dans l'espace privé

Dans Spip, on ne vous oblige pas à visualiser la structure de votre base de données ni l'état de publication de vos articles de manière rigide. Il existe de nombreuses manières de présenter le contenu du site.

Vous choisirez la présentation qui vous paraît la plus logique, la plus claire, la plus ergonomique, selon vos propres critères. Critères qui peuvent évidemment changer d'un jour à l'autre, d'un site à l'autre, d'un besoin à l'autre.

Spip Pratique 1.9 - Fabriquer son site web avec Spip 1.9x

Depuis le nouvel aspect de l'espace privé de la version 1.8, la différence entre espace simplifié et complet pour le rédacteur n'est plus spécifique. Les paragraphes suivants correspondent donc aux versions antérieures.

Outre les diverses présentations déjà vues, en voici une nouvelle, qui permet une vision large et choisie ainsi qu'un accès plus rapide aux listes de rubriques, sous rubriques et d'articles.



Illustration 5-2 : l'icône de navigation rapide, avec son info bulle.

Cette présentation est très efficace pour avoir une vision claire de la situation d'une rubrique ou d'un article dans le site, pour visualiser la hiérarchie amenant à une rubrique ou un article ou vérifier la pertinence de leur location, ainsi que celle des sites ou des brèves.

Pour accéder directement à l'un des objets de la liste, un clic suffit.

On y voit également d'un seul coup d'œil l'état de publication des articles, grâce à la puce de couleur présente devant le titre.

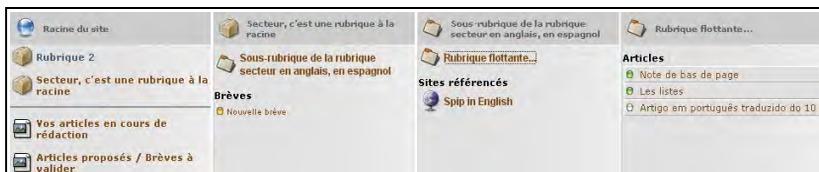


Illustration 5-3 : déroulé rapide d'une partie du contenu du site.

La signification des couleurs des puces est détaillée page 119

II. Utiliser le calendrier interne

Spip est doté de tellement de fonctions qu'on ne peut les utiliser toutes. De plus, Spip est tellement modulaire que nombre d'utilisateurs utilisent un site sous Spip uniquement pour l'une ou l'autre de ses fonctions.

Par exemple, on peut imaginer l'utilisation de l'agenda de Spip, pour la gestion commune d'un emploi du temps, dans un réseau local.

En tout cas, certains utilisent l'agenda au quotidien, c'est pourquoi en interface complète, il existe une icône qui permet d'y accéder directement.

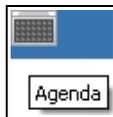


Illustration 5-4 : *l'icône de l'agenda interne, ici avec son info bulle, permet d'accéder immédiatement au calendrier interne.*

III. Utiliser le forum interne du site

Il faut le répéter, la grande particularité de Spip, élément essentiel lors de sa conception, est la possibilité de collaboration, tant externe qu'interne. De nombreuses options et possibilités permettent de mettre en pratique cette caractéristique, particulièrement originale et spécifique à Spip.

Spip Pratique 1.9 - Fabriquer son site web avec Spip 1.9x

Une autre caractéristique de Spip est la facilité de choix parmi toutes ces options proposées. L'administrateur peut désactiver certaines options inutile sur son site, afin de ne pas encombrer l'interface privée de possibilités inutiles et pour éviter d'induire en erreur les rédacteurs devant un choix qui ne mène à rien.

Par exemple, la collaboration interne entre rédacteurs, par le biais d'un forum, peut être activée. Si elle l'est, l'espace privé indique lorsqu'il y a de nouveaux messages.



Illustration 5-5 : *l'espace privé affiche l'information de nouveaux messages.*

La manière d'utiliser le forum interne est détaillée page 128.

IV. Utiliser le moteur de recherche interne

Un champ spécifique permet d'utiliser le moteur de recherche, et de faciliter ainsi les recherches, dans l'espace privé.

L'interface complète permet d'y accéder, grâce au champ de saisie, apparent sur la deuxième ligne.



Illustration 5-6 : *Le champ de saisie du moteur de recherche interne apparaît dans l'interface privée en affichage complet avant la version 1.8 (à gauche). Il est accessible en permanence, même dans l'interface simplifiée, par survol directement utilisable, depuis la version 1.8 (à droite).*

5 - L'espace privé du rédacteur en interface complète

Le résultat indique les articles, brèves, rubriques, etc. correspondant aux mots recherchés.

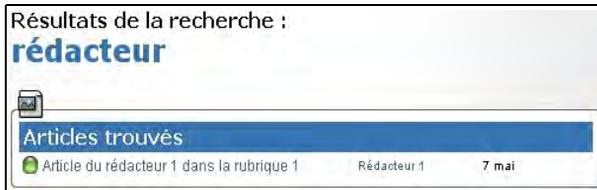


Illustration 5-7 : exemple de résultat de recherche sur le mot *Rédacteur*.

Cette option est particulièrement pratique pour retrouver facilement un texte, ou un site, par exemple, dont on ne se rappelle plus exactement dans quelle sous rubrique il se retrouve. Lorsque le site s'agrandit cette option peut devenir indispensable.

Internet : comment marche le moteur de recherche de Spip

www.spip.net/fr_article996.html et
www.spip.net/fr_article1575.html

V. Édition d'un article

La *Date de publication antérieure* de l'article a été conçue, à l'origine, pour se souvenir de la date de publication une fois l'article archivé. Toutefois, elle est maintenant souvent utilisée à d'autres fins : date d'événement d'un agenda, date de première mise en ligne ou de mise

Spip Pratique 1.9 - Fabriquer son site web avec Spip 1.9x

à jour, date d'un événement historique...

La plupart du temps ce champs n'est pas utile, il se peut même qu'il n'apparaisse pas : si un administrateur la juge inutile, il la supprime des champs utilisés.

Si ce champ doit être utilisé, pour indiquer correctement la date désirée, il vous faudra suivre les instructions de l'administrateur et l'indiquer en fonction de son utilisation publique.

Dans ce cas, activez le bouton **Afficher** et utilisez les menus déroulants pour choisir le jour (ou pas de jour), le mois (ou pas de mois) et inscrivez l'année vous-même.

Attention : pour que le changement soit effectif

N'oubliez pas de cocher le bouton d'option devant le terme *Afficher* avant de valider par le bouton **Changer**.



DATE DE CRÉATION DE L'ARTICLE : 16 JUIN 2004 ?

▼ DATE DE PUBLICATION ANTÉRIEURE

Ne pas afficher de date de publication antérieure.

Afficher : n.c. non connu 0000

Changer ?

Illustration 5-8 : gestion des dates d'un article. Ici on n'affichera pas de date de publication antérieure.

VI. Mots-clés



Illustration 5-9 : icône de la commande d'accession aux mots clés.

Les mots-clés sont des liaisons transversales entre les articles, rubriques, brèves, etc., qui permettent d'assouplir la structure, forcément rigide, de la base de données : les rubriques forment les branches de l'arbre, les articles en sont les fruits. Sans oublier les brèves, sites et liens de références.

Un fruit, l'article, ne peut être sur plusieurs branches, dans plusieurs rubriques.

Mais nous savons tous, comme lorsque nous rangeons nos papiers, que nous devons faire des choix de chemises de rangement : souvent un document pourrait être considéré comme faisant partie d'une chemise ou d'une autre.

Pour compenser cette unicité de lieu – la rubrique -, Spip propose la possibilité de créer des mots clés, rangés par groupes.

À cet endroit de la partie privée du site, vous ne pouvez que visualiser les mots clés et les groupes qui les contiennent, c'est lors de la rédaction d'un article que vous les choisissez.

Il est fortement recommandé d'utiliser les mots-clés, ils apportent une information supplémentaire, qui n'est remplacée par aucune autre.

Spip Pratique 1.9 - Fabriquer son site web avec Spip 1.9x

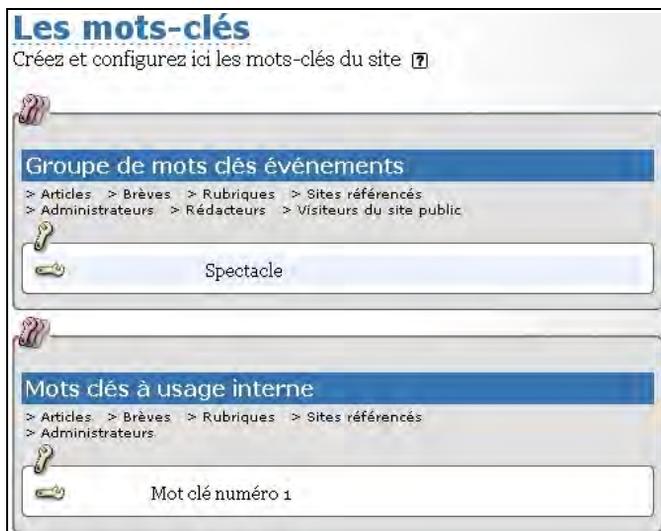


Illustration 5-10 : ce site comprend deux groupes de mots clés : un groupe nommé *Groupe de mots clés événements*, qui ne contient que le mot clé *Spectacle*, et un groupe nommé *Mots clés à usage interne*, qui ne contient que le mot clé *Mot clé numéro 1*.

À cet endroit de la partie privée du site, vous ne pouvez que visualiser les mots clés et les groupes qui les contiennent, c'est lors de la rédaction d'un article que vous les choisissez.

Il est fortement recommandé d'utiliser les mots-clés, ils apportent une information supplémentaire, qui n'est remplacée par aucune autre.

Internet : en savoir plus sur les mots clés dans Spip

Dans les articles : www.spip.net/fr_article1270.html, dans les rubriques : www.spip.net/fr_article1271.html

VII. Sites référencés et syndiqués

Spip vous permet d'intégrer une liste de sites, référencés par rapport à une rubrique. Un site référencé est un lien hypertexte qui permet aux visiteurs d'accéder à un site directement d'un clic.

Un site syndiqué est un site dont vous récupérez certains articles, en général les derniers publiés, afin d'en afficher certaines informations – le titre, le descriptif... - sur votre site, permettant à vos visiteurs d'avoir un fil d'informations en provenance de cet autre site, directement sur le vôtre.

Cette option, comme bien d'autres, peut avoir été déconnectée par un administrateur. Si ce n'est pas le cas, un accès direct vous est proposé en cliquant sur cette icône.



Apparaissent alors les sites référencés et les sites syndiqués.

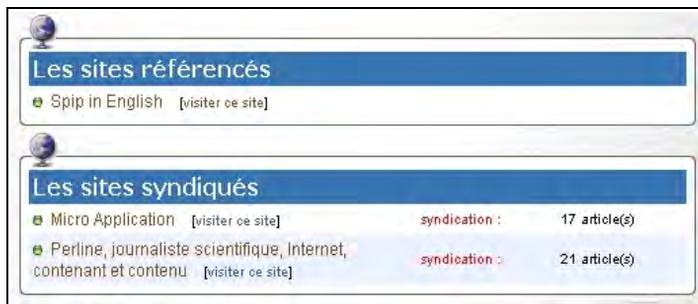


Illustration 5-11 : les sites référencés apparaissent dans une liste différente de celle des sites syndiqués.

1. Les sites référencés

Ce sont les sites, ou les pages, que vous référencez, afin d'en faire profiter vos internautes. En cliquant sur ce lien, vous permettez à vos visiteurs de visiter un site, ou une page spécifique du site, vers laquelle vous attirez vos lecteurs.

Dans l'interface privée de Spip, la liste des sites référencés permet de voir le titre que vous avez choisi de donner à ce lien, et, entre crochets la commande **[visiter ce site]**.

En cliquant sur cette commande, vous avez accès directement à la page liée.

En cliquant sur le nom du lien - le titre que vous avez choisi de donner à ce lien -, une nouvelle page s'ouvre, indiquant les caractéristiques de ce site – ou de cette page – dans votre site sous Spip.

Il est identifié par :

- un numéro, unique, comme tous les objets de Spip,
- son titre, à gauche duquel se trouve une puce (verte s'il est publié)
- le lien en clair amenant à la page référencée sous le titre
- le descriptif de ce site, sous ce lien.



Illustration 5-12 : caractéristiques du site référencé.

5 - L'espace privé du rédacteur en interface complète

Une icône, placée sous le numéro du site, permet de revenir directement sur la page présentant tous les sites référencés.



2. Les sites syndiqués

Les sites syndiqués sont des sites dont on affiche les dernières parutions (avec ou non des critères de choix tels date, rubrique, etc.). Ces sites ont choisi de permettre cette possibilité, en rendant disponible un fichier spécifique, formaté à cette fin.

Pour ceux que les sigles barbares intéressent, cette possibilité existe grâce au format XML/RSS. Seuls les sites ayant adopté ce format peuvent permettre leur syndication. Le sigle ou l'icône XML ou RSS sur un site montre ainsi immédiatement que ce site promeut sa syndication sur d'autres sites.

Ils permettent ainsi de faire afficher un fil de "dernières nouvelles de...." qui se renouvelle au rythme de l'évolution dudit site, de manière totalement automatique et transparente.

À la limite, un site très évolutif (qu'à une époque pas si lointaine on appelait encore *portail*) peut se construire en ne faisant rien d'autre qu'afficher les dernières nouvelles de nombreux sites, en général sur un thème donné.

Spip Pratique 1.9 - Fabriquer son site web avec Spip 1.9x



samedi 10 février
Economistes en guerre contre les chômeurs
 par Laurent Cordonnier (Le Monde diplomatique)

Il y a douze ans, M. Jacques Chirac fit de la lutte contre la « fracture sociale » l'objectif de sa présidence. Il devait être atteint grâce à la baisse du chômage et à l'augmentation des salaires (« La feuille de paie n'est pas l'ennemie de l'emploi »). Alors que s'ouvre une nouvelle campagne présidentielle, le niveau de vie des catégories populaires continue à se dégrader, en particulier à cause du coût du logement. Et quand le chômage recule, cela tient pour beaucoup à l'importance des classes d'âge qui partent à la (...)



« Qui vit sans folie n'est pas si sage qu'il croit. »
La Rochefoucauld

La sélection du portail	
Actualité	Best Of
Dans la presse	En anglais
Chroniques	Littérature
Bulle immobilière	Proche-Orient
Amériques	Afrique

par date par source thèmes écran large

XML

Et aussi...

- **Charlie Sarkozy et Nico Hebro** (Les mots sont importants 15h26)
- **Nicolas Sarkozy : « J'étais marxiste avant le Pen »** (Brave Patrie 08h55)
- **Carte Imagine R du fils Bayrou : le plan Epervier est déclenché** (Brave Patrie 06h55)
- **Ségolène Royal : les 100 propositions du « pacte présidentiel »** (Betapolitique 00h58)
- **« Charlie Hebro » : le procès dans le procès** (Le Courrier 00h52)
- **Courant Alternatif est en danger** (OCL 00h48)
- **Roland Vuillet hospitalisé, poursuit sa grève de la faim** (Relevé sur le Net... 00h44)
- **Le débat sur l'avortement au Portugal renvoyé au parlement** (Reuters 00h39)
- **Orange stressée** (Le Monde 11/02)
- **Guinée : 23 morts dans les violences depuis samedi** (AFP 11/02)
- **Belgique : des casernes pour ré-éduquer les délinquants ?** (À Voix Autre 11/02)
- **Nicolas Sarkozy défenseur des églises** (Betapolitique 11/02)
- **Pauvreté et inégalités dans le Monde** (Betapolitique 11/02)

Rechercher...

Nos sources

Illustration 5-13 : <http://rezo.net>, Le Portail des copains, affiche les dernières nouvelles des sites des copains, par syndication. Une info bulle qui apparaît lors du survol d'un lien, informe sur la source et le thème abordé, et montre l'introduction de l'article.

5 - L'espace privé du rédacteur en interface complète

Sur la page des sites référencés, on voit donc, sous la liste des sites syndiqués, apparaître la liste des derniers articles syndiqués, affichés par paquets entre crochets, dont les numéros apparaissent entre crochets [xx-yy].

Pour chacun d'entre eux, sont indiqués les premiers termes (paragraphe descriptif, titre, etc., cela dépend du choix – ou du non choix - dudit site), et à droite de ce texte le site auquel cet article se rapporte.

Remarque : votre site est syndicable

Spip a, vous le savez maintenant, été conçu pour favoriser l'échange d'informations, et s'il est capable de récupérer des informations d'autres sites, syndiqués, un site sous Spip est, lui-même, syndicable, voir page 141.

3. Référencer un nouveau site

Cette icône permet de référencer un nouveau site, si l'administrateur vous y a autorisé.



Remarque : référencement d'un site ou une page ?

Bien que le nom générique soit référencement d'un *site*, en réalité vous référencez *une page* d'un site. Bien entendu vous pouvez référencer le site tout entier, mais plus généralement, une partie – rubrique – ou une page spécifique donnant des informations précises sur le thème que vous abordez dans votre rubrique.

Spip Pratique 1.9 - Fabriquer son site web avec Spip 1.9x

Le formulaire de saisie des informations concernant le site que vous désirez référencer vous laisse le choix :

- laisser Spip rechercher directement les informations disponibles afin de compléter les champs qui peuvent l'être.
- remplir intégralement tous les champs

Conseil : référencer un site

Tentez systématiquement un référencement automatisé du site. Vous pourrez récupérer des informations de manière plus simple, par exemple le titre exact, et parfois le nom du fichier et directement son contenu, si le site que vous référencez est un site sous Spip par exemple.

Hormis le nom et l'adresse du site ou de la page, aucun champ n'est obligatoire. Toutefois, plus les informations seront complètes mieux ce sera, plus complètes seront les indications disponibles pour vos visiteurs.

Remarque : où placer le site référencé ?

Un site référencé est toujours attaché à une rubrique. Selon le choix de publication du super-administrateur, votre site apparaîtra dans l'une ou l'autre des pages liées ou non aux rubriques, et à ses rubriques filles.

5 - L'espace privé du rédacteur en interface complète

Référencer le site :

Référencement automatisé d'un site
Vous pouvez référencer rapidement un site Web en indiquant ci-dessous l'adresse URL désirée, ou l'adresse de son fichier backend. SPIP va récupérer automatiquement les informations concernant ce site (titre, description...).

http://

Vous pouvez préférer ne pas utiliser cette fonction automatique, et indiquer vous-même les éléments concernant ce site...

Nom du site [Obligatoire]

Adresse du site [Obligatoire]
http://

À l'intérieur de la rubrique :
Rubrique 2

Description du site

Pas de syndication

Syndication :

Adresse du fichier « backend » pour la syndication :
http://

Illustration 5-14 : formulaire d'intégration d'une page web, afin de la référencer.

Spip Pratique 1.9 - Fabriquer son site web avec Spip 1.9x

Vous pouvez référencer de manière simple un site, ou le syndiquer, autrement dit en extraire un certain nombre d'informations de manière automatique.

Le choix de syndiquer ce site, ou pas, vous appartient. Même si, comme toutes les autres informations que vous intégrerez, celles-ci pourront être changées par l'administrateur.

Par défaut les sites ne sont pas syndiqués, si vous choisissez l'option de syndication, vous pourrez donner l'adresse du chemin complet pour y accéder.

Pour un site sous Spip, l'adresse sera de la forme

- syndication générale du site :
<http://www.nomdedomaine.tld/backend.php3>,
- syndication d'une rubrique spécifique de numéro xx
http://www.nomdedomaine.tld/backend.php3?id_rubrique=xx,
- syndication des brèves seulement
<http://www.nomdedomaine.tld/backend-breves.php3>.

Mais souvent, si vous avez pris soin de faire au préalable une demande de référencement automatisé Spip trouvera de lui-même le fichier ad hoc.

Pour terminer, n'oubliez pas de cliquer sur le bouton **validez**.

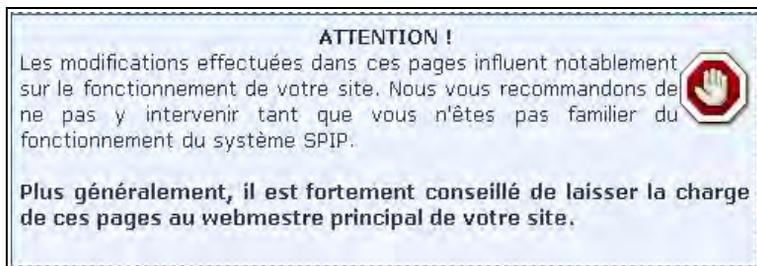


Être administrateur débutant dans Spip (interface simplifiée)

Administrer dans Spip signifie avoir de plus grandes possibilités décisionnelles que les rédacteurs. Les fonctions accessibles à l'administrateur influent essentiellement sur la manière dont les publications se font ainsi que sur les autorisations accordées ou refusées, soit en général pour tous, soit pour un événement particulier. Certaines fonctions peuvent avoir des implications importantes, il vaut mieux comprendre quelles en sont les

6 - Être administrateur débutant dans Spip (interface simplifiée)

conséquences avant de les effectuer. Les choix par défaut sont les plus courants et/ou les moins handicapants. On peut très bien ne toucher à aucun réglage de la catégorie **Administration du site**, mais il est bon d'aller y jeter un coup d'œil pour savoir quelles sont les possibilités de réglages.



***Illustration 6-1 :** avertissement apparaissant sur la page Configuration du site*

Et puis souvent la réponse aux problèmes qui se posent aux rédacteurs est ici : le choix d'une option ou son interdiction provoque une interrogation de la part des rédacteurs.

D'autant plus que la multiplication et la diversification de sites sous Spip permettent de prendre des habitudes et des réflexes dans un site, qu'il semble curieux de ne pas reproduire dans un autre.

Mettre un surtitre, un titre et un sous titre à un article dans un site et n'avoir plus ce choix dans un autre peut frustrer.

Par ailleurs, le nombre d'administrateurs sous Spip est illimité, c'est souvent une gageure de travail coopératif qui se joue dans l'espace privé. Ce qui est, je le soupçonne, un défi de base des concepteurs de Spip.

Spip Pratique 1.9 - Fabriquer son site web avec Spip 1.9x

En effet, chaque administrateur peut, s'il le veut, revenir sans discussion sur la décision d'un autre. Du moins d'un point de vue technique. Pour éviter les bourdes, diverses manières de communiquer dans l'espace privé existent : tous les rédacteurs, seulement les administrateurs, en comité privé et choisi.

Voir le paragraphe *Communiquer avec le site et les autres rédacteurs* page 127.

Un véritable site coopératif est donc possible avec Spip, de la manière la plus simple et la plus outillée possible.

Conseil : pour aider vos rédacteurs à vous donner moins de travail...

Si vous administrez un site sous Spip, n'hésitez pas à faire un petit mémento, même court, par exemple sous forme de tableau, pour expliquer les caractéristiques de votre site, éventuellement avec des explications de vos choix :

"Sous-titre : absent. Le sous-titre n'existe pas dans ce site, car le type de sujet traité se suffit amplement d'un titre, à la limite d'un surtitre. Pour ne pas charger les pages de saisie de champs et d'informations inutiles, le champ Sous titre n'apparaît donc pas dans l'espace public, a fortiori dans l'espace privé".

I. Administration du site

Nous allons tout d'abord considérer les fonctions accessibles par l'interface simplifiée.

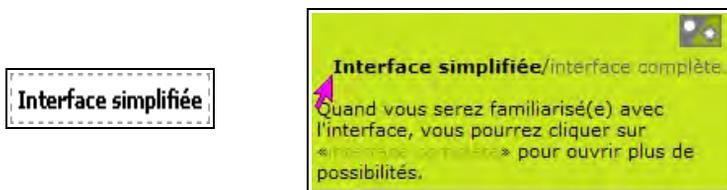


Illustration 6-2 : le choix de l'interface simplifiée avant la version 1.8 (à gauche) et depuis la version 1.8 (à droite).

1 Configuration du site



Illustration 6-3 : pour configurer le site (avant et à partir de la version 1.8)

1.1. Contenu du site



Illustration 6-4 : les options du contenu du site

1.2. Caractéristiques générales

Les paramètres généraux de base de votre site sont codés dans les pages publiques. Afin de pouvoir utiliser votre base de données de manière dynamique, un maximum de paramètres sont codés sous forme de paramètres variables, et c'est vous qui les déterminez, de manière simple, dans l'espace privé. Spip a été conçu pour pouvoir être utilisé avec le maximum de souplesse par des personnes qui ne sont pas programmeurs, qui n'ont pas envie de programmer, qui ne tiennent pas à tenter une incursion dans le code de programmation, qui ne veulent pas envisager le risque de tout casser.

Mais qui sont extrêmement exigeants sur les possibilités de personnaliser leur site.

De plus, en transposant une base de données d'un lieu vers un autre, d'un hébergeur vers un autre, du disque dur de votre ordinateur vers son lieu d'hébergement définitif sur la Toile, il est tout de même plus simple de devoir changer quelques lignes sans risque dans l'espace privé, loin des lignes de code.

Ici apparaissent donc des paramètres fondamentaux :

- le nom du site, qui apparaîtra, en général, dans les balises qui servent aux moteurs à référencer le site, en particulier dans l'information de l'onglet du navigateur ouvert sur votre page d'accueil.
- l'adresse de la racine du site public. Cette URL sera également utilisée pour les moteurs de recherche et, en particulier, partout où vous avez inscrit des raccourcis.

6 - Être administrateur débutant dans Spip (interface simplifiée)

- par exemple, si **http://AdresseDuSitePublic/DossierSpip/** est un lien dans un article vers un autre article, une brève, un site, etc. du même site, le raccourci : [texte apparent->859] sera interprété comme "Faire un lien vers la page **http://AdresseDuSitePublic/DossierSpip/article.php3?id_article=859**". On voit bien que changer ce paramètre interdit tout fonctionnement correct du site.

Validez votre choix en cliquant sur le bouton (selon la version de Spip).



Voir le paragraphe *Cas particulier du lien se référant à un document interne au site*, page 95.

Une capture d'écran d'une fenêtre de configuration. Le titre de la fenêtre est "Nom de votre site" avec un petit icône d'information à droite. Le contenu de la fenêtre est divisé en sections : "Notre site à nous" (sur un fond bleu clair), "Adresse (URL) du site public" (sur un fond jaune clair), et un champ de saisie contenant "http://127.0.0.1/SpipEnLocal/". Un bouton "Valider" est visible en bas à droite de la fenêtre.

Illustration 6-5 : informations de base de votre site Spip

Spip Pratique 1.9 - Fabriquer son site web avec Spip 1.9x

Vous avez d'autres options depuis la version 1.8, moins indispensables :

- la description du site : utile pour la syndication automatique, et qui apparaîtra, ou non, dans la partie publique, selon le schéma voulu par le super-administrateur.
- le logo du site : image qui apparaîtra, ou non, dans la partie publique, selon le schéma voulu par le super-administrateur, parfois par défaut comme illustration générale.

1.3. Brèves

Nous l'avons vu précédemment, les brèves sont de petits articles, avec beaucoup moins de possibilités, conçus comme le sont les brèves des journaux, mais utilisables pour fabriquer des listes simples, typiquement un agenda d'événements.

A contrario, des brèves mal utilisées peuvent casser l'homogénéité dans le site, déplacer des informations sur une page ou dans une colonne non voulue ou simplement dérouter les rédacteurs. Dans de nombreux cas, il vaut mieux supprimer la possibilité de brèves : il est préférable que vos rédacteurs rédigent des articles, même sans certains champs.

N'oubliez pas de valider votre choix, si vous en changez, en cliquant sur le bouton **Valider** ou **Enregistrer**, selon votre version de Spip.

Voir le paragraphe **Brèves** page 122.

6 - Être administrateur débutant dans Spip (interface simplifiée)

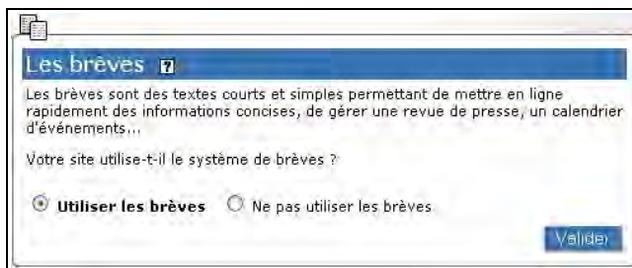


Illustration 6-6 : choix de publication des brèves

1.4. Référencement de sites et syndications

La gestion des sites, et des liens, n'est pas toujours simple. Chaque site de référence est attaché à une rubrique, il faudra donc que la mise en page de ces sites soit liée à une rubrique.

Comme chaque article a un champ de lien privilégié, et qu'il est toujours possible d'ajouter dans tout article, brève, descriptif de rubrique, etc. autant de liens qu'on le veut, si l'on n'a pas une idée claire de l'utilisation de ces liens il n'est pas obligatoirement utile de mettre cette option en fonctionnement.

La syndication automatique de sites que vous avez choisis est une forme de coopération de plus en plus utilisée. Il est plus simple, plus rapide et plus valorisant pour tous de faire apparaître les nouvelles d'un site que vous estimez, plutôt que de chercher à récupérer ses nouvelles.

Si vous n'utilisez pas cette fonction dans votre site, il est donc inutile de la proposer aux rédacteurs. Par ailleurs, certains hébergeurs veulent limiter la charge de leurs serveurs et les appels fréquents à d'autres sites, tels que la recherche d'informations via la syndication, y sont indésirables. Ils l'interdisent donc purement et simplement.

Spip Pratique 1.9 - Fabriquer son site web avec Spip 1.9x

Dans ce cas, inutile de charger vos rédacteurs de possibilités inutiles, cochez la case **désactiver l'annuaire de sites web**, et validez.

À l'inverse, si vous validez cette option, vous pouvez choisir le groupe d'enregistrement de ceux qui sont autorisés à proposer des sites à référencer :

- administrateurs seulement
- rédacteurs
- visiteurs du site (forums, etc.)

De plus, vous pouvez ne choisir de diffuser que le résumé – descriptif – des articles lors de la syndication, ou afficher l'intégralité de l'article.

Voir le paragraphe **Sites référencés et syndiqués** p. 152.

The screenshot shows the 'Référencement de sites et syndication' (Referencing sites and syndication) configuration page. At the top, there are two radio buttons: 'Gérer un annuaire de sites Web' (checked) and 'Désactiver l'annuaire de sites Web'. Below this is a dropdown menu titled 'Qui peut proposer des sites référencés ?' with options: 'les visiteurs du site public', 'les administrateurs', 'les rédacteurs', and 'les visiteurs du site public'. The 'Fichiers de syndication' (Syndication files) section contains the text: 'Votre site propose des fichiers de syndication (voir « Suivre la vie du site »). Souhaitez-vous transmettre les articles dans leur intégralité, ou ne diffuser qu'un résumé de quelques centaines de caractères ?'. There are two radio buttons: 'Diffuser l'intégralité des articles dans les fichiers de syndication' (checked) and 'Ne diffuser qu'un résumé'. A 'Valider' (Validate) button is at the bottom right.

Illustration 6-7 : choix de gestion des liens vers des sites, ainsi que les options possibles.

1.5. Documents joints

L'insertion de documents et de fichiers de toutes sortes dans le site est d'une grande richesse. Elle permet de mettre à disposition des visiteurs de très nombreuses sources, que chaque rédacteur pourra rendre disponible.

Le revers de la médaille est que le poids de ces documents augmente en général très rapidement le poids total occupé sur le serveur et les hébergeurs ont des limites et font monter la facture en fonction de ce poids. Ce dont vos rédacteurs ne peuvent pas toujours être conscients.

Or, il n'y a pas de limite intermédiaire dans Spip, car, d'une part il serait trop aléatoire d'en donner une, et d'autre part, souvent ce n'est pas une question de volume individuel du fichier mais du total.

La solution peut donc être d'empêcher totalement le chargement de documents par l'intermédiaire de l'espace privé. Dans ce cas, vous devez cocher la case **Ne pas autoriser les documents dans les articles**, puis valider.

Le cas des fichiers joints aux rubriques est un peu différent. Outre les questions de poids, il est de maniement plus délicat. Autant il peut être assez intuitif de joindre un document à un article, autant l'idée de le joindre à une rubrique peut être peu claire. Délicat également l'affichage dans l'espace public d'un fichier attaché à une rubrique. Si l'on n'en a pas usage il faut alors **Ne pas autoriser les documents dans les rubriques**, avant de valider.

Spip Pratique 1.9 - Fabriquer son site web avec Spip 1.9x

Remarque : ne pas autoriser les fichiers joints par l'intermédiaire de l'espace privé ne signifie pas se condamner à refuser tous les fichiers joints.

D'une part, chaque article, rubrique, site, auteur, a droit à sa propre image, nommée logo, mais encore d'autres images peuvent toujours être accrochées aux articles, et intégrées sous forme de vignette ou de fichier à télécharger. De plus, il reste toujours la solution de télécharger les images sur le serveur, grâce à un logiciel ftp, - toutefois, seul le super-administrateur, celui qui détient ces codes ftp, peut le faire - puis de faire le lien dans l'article, en connaissant le chemin d'accès à ce fichier.

Voir le paragraphe **Intégrer un document** page 104.

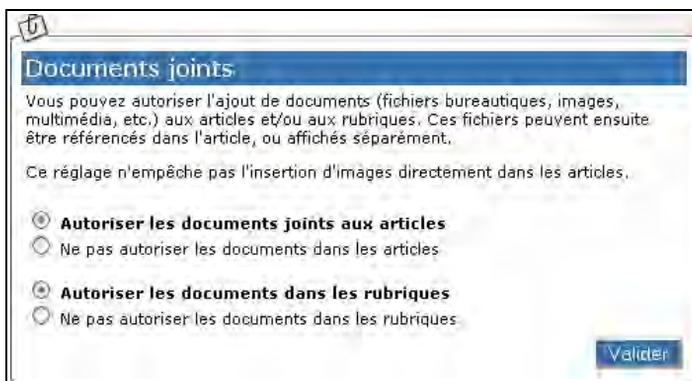


Illustration 6-8 : laisser les rédacteurs joindre des documents dans les articles ou les rubriques

2 Interactivité

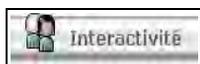


Illustration 6-9 : les options d'interactivité du site (avant et à partir de la version 1.8)

La coopération est l'une des caractéristiques de base de Spip. Bien avant d'être un logiciel libre, Spip est un logiciel de coopération. De nombreuses possibilités existent donc, au choix de l'administrateur. L'administrateur doit choisir quels types de coopération il désire sur son site.

2.1. Les forums publics

Le forum public se présente sous la forme d'une possibilité d'intervention de la part du public, en général pour répondre à un article ou donner un point de vue concernant le sujet qui y est traité. C'est souvent le fonctionnement de base des **Blogs**, mot concentré de weblog, à l'origine sorte de journal, pas très intime, en ligne, écrit par une personne seule désirant faire partager ses goûts, ses humeurs, ses rages, ses plaisirs et les bons plans trouvés sur le Net. Ce mot regroupe de nombreuses conceptions de publication sur le web, mais souvent il appelle des échanges, et est donc agrémenté d'un forum.

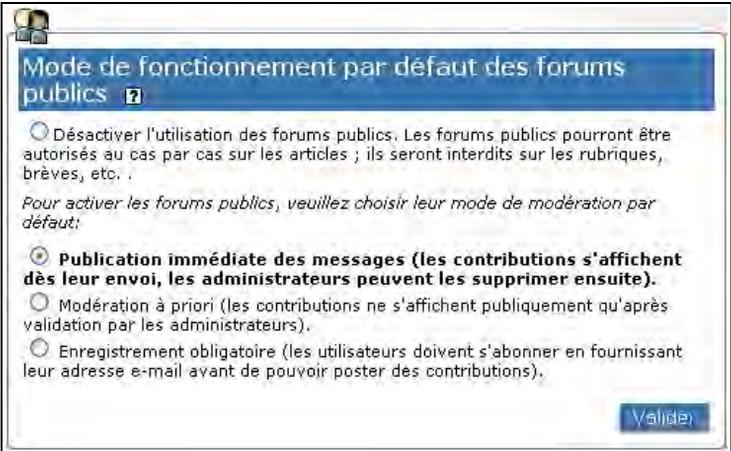
Spip Pratique 1.9 - Fabriquer son site web avec Spip 1.9x

C'est un exercice délicat pour le responsable du site, tant du point de vue humain que du point de vue légal. En effet, le responsable du site est entièrement et pénalement responsable de ce qui s'y écrit. Il doit donc assumer cette responsabilité. Spip l'y aide en lui permettant de suivre l'arrivée de messages dans l'espace privé.

Voir **Suivi des forums**, page 215.

Une autre possibilité de Spip est l'envoi d'un mail à l'auteur de l'article lorsqu'un nouveau message est déposé sur le site.

Voir **Envoi des articles aux auteurs des articles**



The screenshot shows a web interface for configuring forum settings. At the top left, there is a small profile icon. The main heading is "Mode de fonctionnement par défaut des forums publics" with a help icon. Below the heading, there are three radio button options:

- Désactiver l'utilisation des forums publics. Les forums publics pourront être autorisés au cas par cas sur les articles ; ils seront interdits sur les rubriques, brèves, etc. .
- Publication immédiate des messages (les contributions s'affichent dès leur envoi, les administrateurs peuvent les supprimer ensuite).**
- Modération à priori (les contributions ne s'affichent publiquement qu'après validation par les administrateurs).
- Enregistrement obligatoire (les utilisateurs doivent s'abonner en fournissant leur adresse e-mail avant de pouvoir poster des contributions).

Below the options, there is a blue button labeled "Valider".

Illustration 6-10 : choix du type de publication des forums dans l'espace public

6 - Être administrateur débutant dans Spip (interface simplifiée)

La solution la plus tranquille consiste à ne pas autoriser du tout de forum. C'est la première case qui doit être cochée, puis il faut valider.

Remarque :

Cela n'empêche pas de décider, ponctuellement, d'ouvrir un forum pour un ou plusieurs articles.

La solution participative impose une activation des forums. Là trois choix sont proposés :

1. La publication, de manière anonyme, sans modération aucune. Vous pouvez décider d'essayer cette méthode en surveillant de près le contenu des messages. Au cas où un troll⁷ commencerait à sévir.
2. La publication, après modération, des messages envoyés. Cela vous permet de lire tranquillement les messages postés, à votre convenance et de décider, quand vous le voulez, d'un clic, de le publier.
La politesse envers les internautes recommande de le préciser à l'endroit où vous indiquez "**Répondre à cet article**".
L'inconvénient est le délai entre l'écrit et la publication du message. L'avantage est de ne voir publier que ce que vous voulez : garder les compliments sur votre site et repousser toutes les critiques.

⁷ Le troll le plus gênant est celui dont le "but est, consciemment, de tuer les forums", voir, l'excellent article d'Uzine www.uzine.net/article1032.html.

Spip Pratique 1.9 - Fabriquer son site web avec Spip 1.9x

3. La publication, sans modération, mais pas tout à fait anonyme. Vous pouvez obliger les internautes qui veulent participer à vos forums à s'inscrire. Autrement dit de fournir un e-mail valide. Cette solution n'est qu'un moindre mal, car les e-mails qui se fabriquent rapidement sur des noms de domaine, souvent peu exigeants, peuvent être quasiment aussi anonymes que pas d'e-mail.
Mais au moins, cela devrait rebuter un certain nombre de rapides du clavier afin de leur éviter d'écrire trop d'horreurs.

Remarque :

Si les pages publiques ne contiennent pas le code nécessaire à l'affichage des messages de forum, il n'y a pas moyen d'ouvrir un forum.

2.2. Envois automatiques par mail

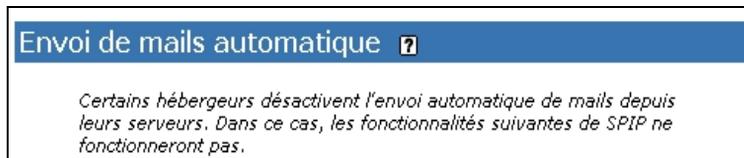


Illustration 6-11 : conditions générales, indépendantes, de l'envoi automatique par mail

Spip vous permet de recevoir, ou de faire recevoir, diverses nouvelles de votre site, de manière automatique, par courrier électronique. Pour cela, une fois de plus, cela ne sera possible que si votre hébergeur autorise l'envoi par mail. En effet, cela lui occasionne un trafic supplémentaire, donc un coût.

6 - Être administrateur débutant dans Spip (interface simplifiée)

S'il est primordial ou très important pour vous d'utiliser ces fonctions, qui allègent singulièrement la gestion d'un site, renseignez-vous avant de trouver un hébergement pour votre site.

• Les forums

Nous avons vu au paragraphe précédent, combien il était important de pouvoir suivre correctement les messages déposés sur votre site par les visiteurs. Il me semble que si vous ne choisissez pas de modérer à priori, il est obligatoire, pour des raisons de prudence, d'activer l'option **Faire suivre les messages des forums aux auteurs des articles**.



Illustration 6-12 : choisir l'envoi aux auteurs lorsqu'un message nouveau apparaît sur le forum lié à son article

Le message reçu sera une annonce permettant de cliquer sur un lien qui amène directement au message, du type :
(ceci est un message automatique)

Message poste par prénom nom <prenom.nom@nomdedomaine.tld>
à la suite de votre article.

Ne répondez pas à ce mail mais sur le forum à l'adresse suivante :
http://votredomaine.tld/article.php3?id_article=207

Spip Pratique 1.9 - Fabriquer son site web avec Spip 1.9x

Attention :

Comme son intitulé l'indique, à priori, ce n'est pas à vous, administrateur, que l'information sera envoyée, mais à l'auteur. Prenez soin de prévenir vos auteurs de l'importance d'aller au plus vite regarder de quoi il retourne. Comme indiqué plus haut, vous conservez, vous, administrateur, la possibilité de visualiser et retirer les messages, par l'interface privée. D'ailleurs, si l'auteur est rédacteur et pas administrateur, il ne pourra pas retirer le message.

• **L'activité éditoriale**

L'une des particularités de Spip est qu'il a été conçu pour une activité éditoriale collaborative. Les fonctions qui permettent cela sont nombreuses et s'affinent au fur et à mesure des besoins exprimés par les utilisateurs. Outre le forum attaché à chaque article, permettant de donner un avis avant publication, l'annonce directe, par e-mail, à une liste de personnes afin de prévenir de l'existence d'articles en demande de publication simplifie extrêmement la gestion du site. Il n'est pas indispensable d'inscrire tous les rédacteurs et administrateurs du site, inversement, des personnes non rédactrices dans le site peuvent faire partie du comité éditorial.

En effet, il est plus simple, et plus économe en temps, d'attendre de recevoir un mail que d'aller visiter le site tous les jours.

De plus, pour les sites d'actualité nécessitant une grande réactivité, c'est le seul moyen d'être rapide.

Afin de faciliter le suivi de l'activité éditoriale du site, SPIP peut faire parvenir par mail, par exemple à une mailing-list des rédacteurs, l'annonce des demandes de publication et des validations d'articles.



Envoyer les annonces à l'adresse :

Illustration 6-13 : envoi des demandes de publication à un e-mail

6 - Être administrateur débutant dans Spip (interface simplifiée)

Le plus simple, si les décisions à propos de la publication sur le site ne sont pas celles d'une seule personne, c'est de créer une liste. Ce qui permettra également de discuter dans cette liste des observations à propos des textes proposés à la publication.

Spip vous permet d'ajouter automatiquement dans ces mails, un paragraphe informant des possibilités d'inscription à cette liste. Cela peut être l'adresse d'un site web, qui permettra d'obtenir toutes les informations sur la liste, ses buts, comment s'inscrire, etc. Cela peut également être un e-mail d'inscription.

Si cette adresse correspond à une mailing-list, vous pouvez indiquer ci-dessous l'adresse à laquelle les participants au site peuvent s'inscrire. Cette adresse peut être une URL (par exemple la page d'inscription à la liste par le Web), ou une adresse email dotée d'un sujet spécifique (par exemple: `mailing@monsite.net?subject=subscribe`):

Illustration 6-14 : adresse d'inscription à la liste du comité éditorial

Bien évidemment, vous pouvez n'avoir pas besoin de cette fonction, il vous faut donc la désactiver en cochant la case correspondante.

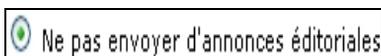


Illustration 6-15 : désactiver l'envoi d'e-mail pour suivre l'activité éditoriale

• Les nouveautés

Une fois les textes publiés, un autre type de personnes peut être intéressé pour recevoir l'information de nouveautés publiées dans le site. C'est ce qu'on appelle couramment la newsletter. Spip gère automatiquement l'envoi d'une newsletter. L'adresse est en général celle d'une liste.

Spip Pratique 1.9 - Fabriquer son site web avec Spip 1.9x

On peut choisir la fréquence de l'envoi, à partir de quotidienne, jusqu'à tous les 2 739 726 ans !

SPIP peut envoyer, régulièrement, l'annonce des dernières nouveautés du site (articles et brèves récemment publiés).

Envoyer la liste des nouveautés

- à l'adresse :
- tous les : jours

Illustration 6-16 : envoyer une newsletter.

On peut, plus simplement, déclencher manuellement cet envoi n'importe quand et aussi fréquemment qu'on le veut, en cliquant sur ce bouton.



3 Fonctions avancées



Illustration 6-17 : les options de fonctions avancées du site

3.1. Les miniatures d'images

La gestion des images est importante. Si l'on peut télécharger des images, il n'est pas simple de pouvoir les présenter de manière homogène, sans nécessiter de mise en page compliquée.

Spip vous facilite la tâche en vous donnant la possibilité de générer automatiquement des images réduites, appelées vignettes, des images téléchargées par les rédacteurs.

Vous pouvez refuser la génération de vignettes.



Illustration 6-18 : ne pas accepter la génération de vignettes.

Puis validez.



Sinon, vous demandez la génération de vignettes par défaut.



Illustration 6-19 : Dans ce cas le site accepte la génération automatique de miniatures d'images, permettant de créer des vignettes, ce qui augmente la taille occupée, dans le cache, sur le serveur, due aux vignettes. Depuis la version 1.9.2, un compteur évalue la place occupée, ici plus de 6 Mo.

Spip Pratique 1.9 - Fabriquer son site web avec Spip 1.9x

Si vous les acceptez, vous devrez choisir la taille de la vignette par défaut, exprimée en pixels, la valeur par défaut étant 150 px. Ainsi votre site sera bâti sur des réductions de format similaire, en accord avec ce que vous estimez acceptable en fonction de votre présentation.

Spip peut vous donner le choix de tester les formats d'images possibles (gif, jpg ou png). Cela dépend de la librairie disponible chez votre hébergeur, c'est un paramètre que vous ne maîtrisez pas.

En tout état de cause, il vous faudra donc prendre soin de préciser aux rédacteurs de n'intégrer que des images au bon format pour profiter de la mise en vignettes de celles-ci.

En cas de problème, vous pouvez leur indiquer qu'il suffit d'utiliser un logiciel de gestion de photos⁸, et d'enregistrer l'image dans un format compatible. Certes, ce ne sont pas les mêmes caractéristiques, mais pour fabriquer des vignettes, on peut passer outre ce genre de considérations.

Formats d'images pouvant être utilisées pour créer des vignettes : jpg,png.

Illustration 6-20 : avant la version 1.8, les images réductibles en vignettes sont soit jpg, soit png.

8 Par exemple le logiciel libre, Gimp <<http://www.gimp.org/>>.

6 - Être administrateur débutant dans Spip (interface simplifiée)

Vous n'avez pas besoin d'assimiler le jargon des formats de vignettes ni des librairies, ces quelques informations, extraites d'un article du site Spip⁹ suffisent pour faire un choix, lorsqu'un choix est possible.

Veuillez sélectionner la meilleure méthode de fabrication des vignettes en cliquant sur l'image correspondante.

Illustration 6-21 : choix de méthode de fabrication de vignettes

- Si plusieurs méthodes sont disponibles, cliquez sur l'image ayant le meilleur rendu.
- Plutôt que GD, on peut utiliser ImageMagick, si cette librairie est présente sur le serveur sous la forme du module php « imagick », ou de la ligne de commande « convert ». ImageMagick donne généralement de meilleurs résultats graphiques.
- Si « imagick » est présent, préférez-le à « convert » : la méthode d'appel est plus « propre ».
- Que vous utilisiez une librairie GD ou ImageMagick, les vignettes sont désormais recrées en cas de besoin (on peut donc les effacer si on change de méthode de création, ou de taille, de vignette).

9 <http://www.spip.net/fr_article2102.html>.

Spip Pratique 1.9 - Fabriquer son site web avec Spip 1.9x



Méthode de fabrication des vignettes

Veuillez sélectionner la meilleure méthode de fabrication des vignettes en cliquant sur l'image correspondante.

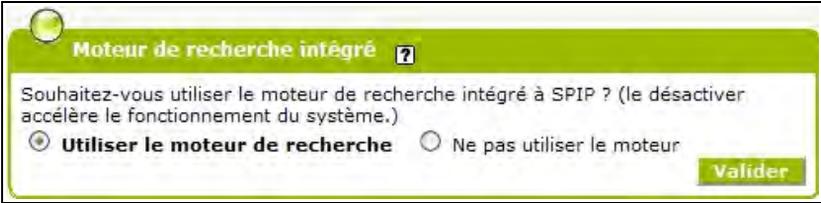
 <p>gd1</p>	 <p>gd2</p>	 <p>netpbm</p>
 <p>convert</p>		

N.B. Si aucune image n'apparaît, alors le serveur qui héberge votre site n'a pas été configuré pour utiliser de tels outils. Si vous souhaitez utiliser ces fonctions, contactez le responsable technique et demandez les extensions «GD» ou «Imagick».

Illustration 6-22 : exemples de formats possibles et disponibles

3.2. Le moteur de recherche Spip

Spip intègre un moteur de recherche. Après indexation des articles, Spip retrouve rapidement les articles correspondant à la demande. Cette indexation prend évidemment un peu plus de temps, et surtout beaucoup plus de place, environ trois fois la taille de la base de données. C'est pourquoi un moteur de recherche externe pourra se révéler moins lourd à gérer, surtout si votre base de données est grande ou qu'il est prévisible qu'elle augmente de manière importante. Après avoir choisi l'option désirée, validez.



The screenshot shows a configuration dialog box with a green header. The header contains the text "Moteur de recherche intégré" followed by a question mark icon. Below the header, the main text asks: "Souhaitez-vous utiliser le moteur de recherche intégré à SPIP ? (Le désactiver accélère le fonctionnement du système.)". There are two radio button options: "Utiliser le moteur de recherche" (which is selected) and "Ne pas utiliser le moteur". A "Valider" button is located in the bottom right corner of the dialog.

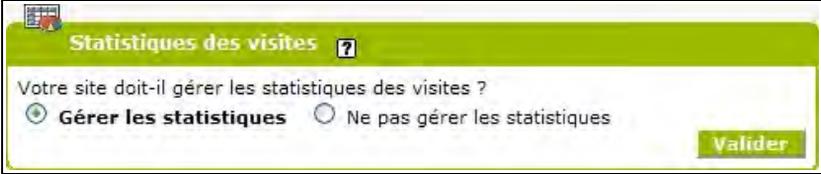
Illustration 6-23 : choix d'utilisation du moteur de recherche

Par ailleurs, si vous mettez en route le moteur de recherche sur un site déjà en route, l'indexation se fera progressivement, les articles ne seront intégrés qu'au fur et à mesure des connexions.

3.3. Statistiques des visites

Spip intègre également la gestion des statistiques des visites si vous le désirez. Cette gestion vous permet de voir le nombre de visites au quotidien, leur origine (*referers*), les statistiques mensuelles, etc.

Spip Pratique 1.9 - Fabriquer son site web avec Spip 1.9x



Statistiques des visites ?

Votre site doit-il gérer les statistiques des visites ?

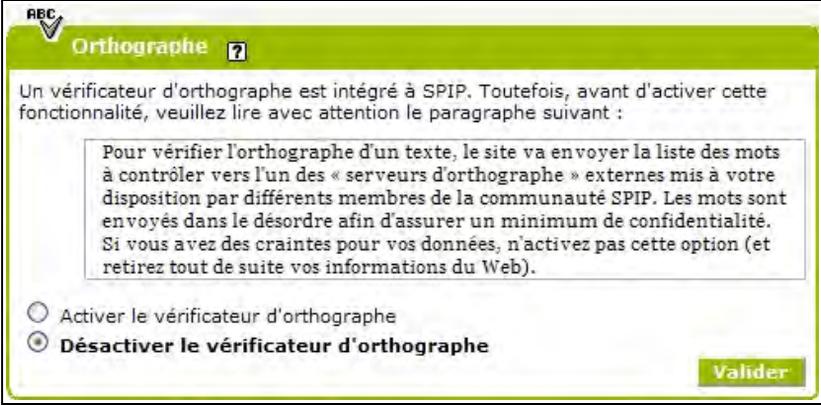
Gérer les statistiques Ne pas gérer les statistiques

Valider

Illustration 6-24 : Choisir de Gérer ou pas les statistiques.

Voir les détails des statistiques dans le paragraphe Évolution du site, statistiques des visites page 221.

3.4. Orthographe



Orthographe ?

Un vérificateur d'orthographe est intégré à SPIP. Toutefois, avant d'activer cette fonctionnalité, veuillez lire avec attention le paragraphe suivant :

Pour vérifier l'orthographe d'un texte, le site va envoyer la liste des mots à contrôler vers l'un des « serveurs d'orthographe » externes mis à votre disposition par différents membres de la communauté SPIP. Les mots sont envoyés dans le désordre afin d'assurer un minimum de confidentialité. Si vous avez des craintes pour vos données, n'activez pas cette option (et retirez tout de suite vos informations du Web).

Activer le vérificateur d'orthographe

Désactiver le vérificateur d'orthographe

Valider

Illustration 6-25 : l'orthographe est primordiale pour qui écrit. Mais tout le monde n'a pas cette connaissance. Spip vous aide en vous permettant de vous connecter à des dictionnaires pour vérifier les fautes. Toutefois, cela ne corrige pas des fautes comme les accords...

3.5. Prévisualisation

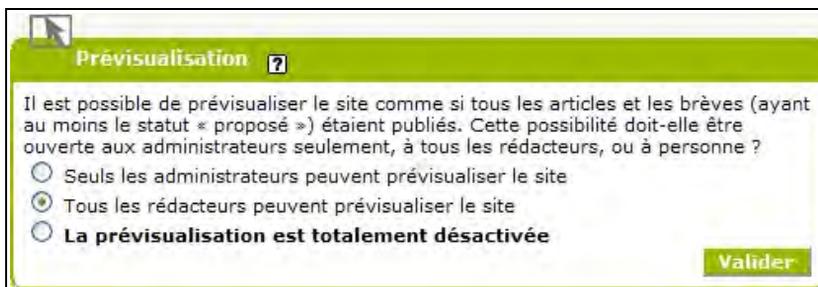


Illustration 6-26 : il est préférable de laisser les rédacteurs prévisualiser le résultat de leur intervention, cela facilite la détection des erreurs ou dysfonctionnements tels le manque ou le trop plein d'intertitres, les erreurs dans les caractères gras ou italique, et prépare le rédacteur au résultat final de l'intégration de son texte et des images.

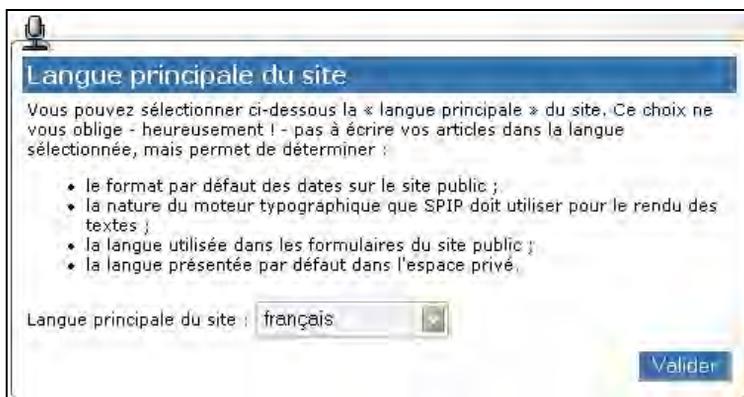
4 Gestion des langues - Langues du site



*Illustration 6-27 : Le survol de **Configuration** permet d'accéder à la gestion des langues.*

4.1. Langue principale du site

La gestion multilingue est complexe à gérer. Spip étant conçu pour satisfaire les demandes et les nécessités, tout en préservant la légèreté d'utilisation et de fonctionnement, certaines fonctions peuvent parfois paraître délicates à choisir. Pour la majorité des sites, monolingues, les choix n'existent pas. Pour ceux dont le site est principalement monolingue mais qui utilisent des traductions, le multilinguisme est important mais les choix se faisant en fonction de la langue de base, ils sont évidents.



Langue principale du site

Vous pouvez sélectionner ci-dessous la « langue principale » du site. Ce choix ne vous oblige - heureusement ! - pas à écrire vos articles dans la langue sélectionnée, mais permet de déterminer :

- le format par défaut des dates sur le site public ;
- la nature du moteur typographique que SPIP doit utiliser pour le rendu des textes ;
- la langue utilisée dans les formulaires du site public ;
- la langue présentée par défaut dans l'espace privé.

Langue principale du site :

Illustration 6-28 : conséquences du choix de la langue principale du site

Pour les autres, le choix de la langue principale du site est important.

- Le format par défaut des dates dans l'espace public, 1^{er} janvier pour le français, 1st January pour l'anglais.
- La correction typographique, une espace après tous signes de ponctuation, une espace avant et après tout signe double.

6 - Être administrateur débutant dans Spip (interface simplifiée)

- La langue des formulaires de l'espace public.
- La langue par défaut dans l'espace privé, aisément changeable soit par le rédacteur lui-même lors de la saisie de son login, soit ensuite par le menu déroulant toujours présent dans la barre de couleur.

Voir le paragraphe Accéder à l'espace privé page 25.

Voir Changer la langue de l'espace privé page 38.

Dans tous les cas, rien n'empêchera personne d'écrire un article dans la langue de son choix.

Le choix du jeu de caractère dépend de la ou des langues utilisées.

Jeu de caractères du site

Il est conseillé d'employer, sur votre site, l'alphabet universel (utf-8) : celui-ci permet l'affichage de textes dans toutes les langues, et ne pose plus de problèmes de compatibilité avec les navigateurs modernes.

Votre site est actuellement installé dans le jeu de caractères :

iso-8859-1

Si cela ne correspond pas à la réalité de vos données (suite, par exemple, à une restauration de base de données), ou si vous démarrez ce site et souhaitez partir sur un autre jeu de caractères, veuillez indiquer ce dernier ici :

(Attention : ce réglage ne provoque pas la conversion des textes déjà enregistrés dans la base de données.)

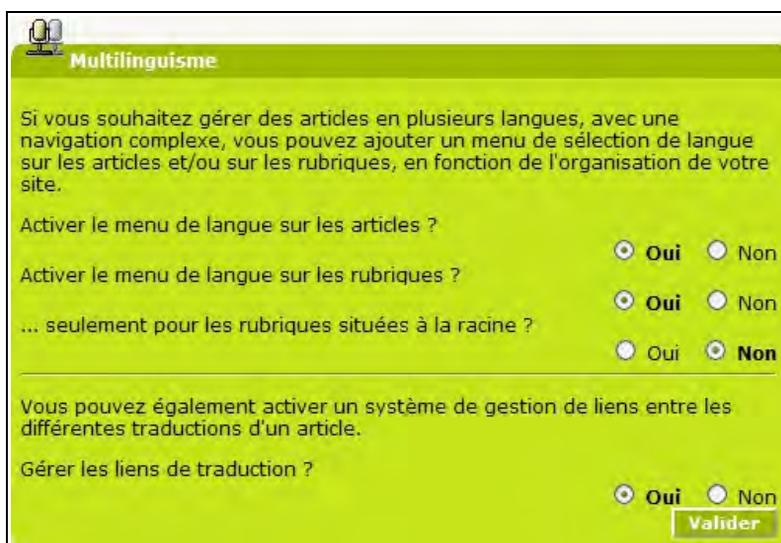
Note : vous pouvez décider de convertir une fois pour toutes l'ensemble des textes de votre site (articles, brèves, forums, etc.) vers l'alphabet utf-8, en vous rendant sur [la page de conversion vers l'utf-8](#).

Valider

Illustration 6-29 : Pour être tranquille, choisir **utf-8**. Mais le choix vous est laissé.

4.2. Choix d'utilisation du multilinguisme

Vous pouvez autoriser une gestion automatique des langues des articles, de leur traduction, des correspondances entre les deux en activant des options, concernant les articles et les rubriques, indépendamment l'un de l'autre.



The screenshot shows a configuration window titled "Multilinguisme" with a light green background. It contains the following text and options:

Si vous souhaitez gérer des articles en plusieurs langues, avec une navigation complexe, vous pouvez ajouter un menu de sélection de langue sur les articles et/ou sur les rubriques, en fonction de l'organisation de votre site.

Activer le menu de langue sur les articles ? **Oui** Non

Activer le menu de langue sur les rubriques ? **Oui** Non

... seulement pour les rubriques situées à la racine ? Oui **Non**

Vous pouvez également activer un système de gestion de liens entre les différentes traductions d'un article.

Gérer les liens de traduction ? **Oui** Non

Valider

Illustration 6-30 : si vous n'utilisez qu'une seule langue, le multilinguisme est inutile et il est préférable de ne pas surcharger votre site et sa partie privée. En revanche, vous pouvez choisir d'activer le choix de langue d'une part sur les articles, les rubriques, uniquement les secteurs, et, d'autre part, la gestion automatique des liens entre les traductions des articles.

Voir le paragraphe Langue et traduction de l'article page 115.

Pour les rubriques, la question est un peu différente. Vu la structure de la base de données : rubriques, sous rubriques, articles, pour concevoir un site multilingue il semble simple de consacrer une rubrique par langue. C'est souvent le choix, ce qui permet au concepteur de gérer plus facilement les diverses langues, chacune d'entre elle étant cantonnée à une rubrique, les affichages et modes de présentation étant plus simples.

Poussé à l'extrême, c'est en sélectionnant les secteurs (rubriques de la racine) en fonction de la langue que la base de données ressemble, intellectuellement, à une suite de colonnes parallèles dont chacune est consacrée à une langue.

C'est pourquoi lorsque vous choisissez d'activer le menu de langue sur les rubriques, Spip vous permet d'affiner ce choix et de ne permettre son apparition que dans les secteurs, chacune des autres rubriques étant, *ipso facto*, obligatoirement de la langue du secteur dont elle est la descendante.

4.3. Choix des langues utilisées dans le site

Le choix des langues disponibles pour les rédacteurs du site permettra, une fois de plus, de ne pas noyer les rédacteurs sous des choix inutiles et d'alléger l'interface.

Spip Pratique 1.9 - Fabriquer son site web avec Spip 1.9x



Illustration 6-31 : choix des langues dans la liste disponible. Les innombrables langues proposées dans Spip ne bénéficient pas toutes du même niveau de traduction : les langues soulignées sont traduites pour tous les textes de l'interface : de nombreux éléments du site public (dates, formulaires) seront automatiquement traduits. Pour les autres, ces éléments apparaîtront dans la langue principale du site.

6 - Être administrateur débutant dans Spip (interface simplifiée)

Les premières langues de la liste sont celles déjà utilisées dans le cadre du site, articles ou rubriques, vous ne pouvez donc pas les supprimer.

Viennent ensuite, par ordre alphabétique de code ISO¹⁰, les langues possibles. Elles sont distinguées, si besoin est, par deux caractéristiques typographiques, indépendantes :

- En gras celles qui sont choisies, la case correspondante est cochée.
- Soulignées, celles dans lesquelles l'intégralité des messages de l'espace privé est traduite¹¹.

4.4. Fichiers de langues

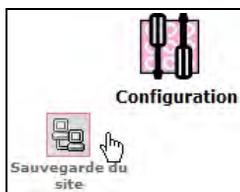


Illustration 6-32 : on peut visualiser ici les fichiers de langue, à utiliser par le super-administrateur, lorsqu'il fabrique les pages modèles d'affichage du site, appelées squelettes : ceux de l'espace privé, ceux de l'espace public et ceux liés directement à Spip.

10 Comme expliqué dans l'article correspondant de Spip (http://www.spip.net/fr_article2128.html), le code ISO est un code, à l'origine à deux lettres, normalisé pour désigner les langues, dans une liste de 182 possibilités, que l'on peut consulter sur le site de la bibliothèque du Congrès américain, qui est l'organisme officiel de réception des propositions concernant cette norme (ISO 639-1 pour les codes à deux lettres, ISO 639-2 pour les codes à trois lettres) (<http://www.loc.gov/standards/iso639-2/>).

11 Une liste de discussion concernant les questions de traduction et de multilinguisme permet à chacun d'apporter sa pierre à cette tour de Babel. Toutes les volontés sont bienvenues (<http://listes.rezo.net/mailman/listinfo/spip-trad>).

5 Sauvegarde du site



Bien que cette option vous soit accessible, la sauvegarde du site ne peut se faire si vous n'êtes pas super-administrateur. En effet, que ce soit pour sauvegarder la base de données, ou la restaurer, ou bien évidemment l'effacer, vous avez besoin d'avoir accès au serveur où sont déposées vos données. Ce qui n'est le cas que de celui qui possède les codes FTP.

II. Édition du site

1 Visualiser tous vos articles



Illustration 6-33 : le survol du menu *Édition* fait désormais apparaître la possibilité de visualiser tous les articles qui sont signés par vous.

6 - Être administrateur débutant dans Spip (interface simplifiée)

Remarque :

Un clic sur son nom permet la même chose, voir page 71.

2 Visualiser toutes les brèves



Illustration 6-34 : le survol du menu Édition fait désormais apparaître la possibilité de visualiser l'intégralité des brèves du site.

Pour en savoir plus sur les brèves, voir page 122.

III. Édition des données

L'une des grandes différences entre un rédacteur et un administrateur, du point de vue de la publication, c'est que ce dernier peut publier en ligne un article. Il peut donc naviguer entre la partie privée et publique pour les corrections, mises en forme, etc. Pour faciliter ces allers retours, il y a le cookie¹² de correspondance.

¹² Un cookie est un petit fichier texte qui contient des informations qui permettent au navigateur de garder en mémoire des informations sur le site visité.

Spip Pratique 1.9 - Fabriquer son site web avec Spip 1.9x

Lorsque vous l'avez activé, divers boutons s'affichent en haut à droite de l'espace public, ici l'exemple est pour un article. Le même type de manipulation existe pour une rubrique, un mot, etc. En cliquant sur un bouton, vous accéderez directement au but recherché, auquel vous auriez pu accéder dans l'espace privé mais par des menus et sous-menus, de manière plus complexe :

- Modifier cet article (*numéro de l'article*)

Modifier cet article (16)

- Recalculer cette page, en cas de changement de données.

Recalculer cette page

- Visites : *Nombre de visites* ; popularité : *nombre*

visites : 0; popularité : 0

Ces indications sont des résumés des statistiques liées à l'article

visites : 386935; popularité : 1150

Illustration 6-35 : exemple de bouton indiquant le nombre de visites et la popularité d'un article

- Sur la page d'accueil apparaît le bouton d'accès direct à l'espace privé.

Espace privé

6 - Être administrateur débutant dans Spip (interface simplifiée)

N'ayez pas peur que vos visiteurs puissent voir ces choses étranges, moins encore qu'ils ne puissent toucher à vos textes. Ce cookie ne sert à rien d'autre qu'à vous permettre de naviguer facilement entre les deux espaces, privé et public, afin de faciliter les corrections. Ces boutons aident les administrateurs du site à gérer les modifications et informations sur les articles, rubriques, etc. C'est pourquoi il est recommandé de l'activer. Si vous ne le faites pas, pour retrouver dans la partie privée un texte de la partie publique ou vice-versa, il vous faudra faire des contours et des passages dans des rubriques et sous rubriques.

Mais vous pouvez décider de supprimer l'apparition de ces boutons, il suffit alors de supprimer le cookie. Dans l'espace privé, menu **À suivre**, (puis sous-menu **À suivre** pour la version avant 1.8), cliquer sur supprimer le cookie de correspondance.



Voir le paragraphe *Accéder à l'espace privé* page 25.

Remarque : pourquoi recalculer la page (avant la version 1.9.2)

Recalculer la page renouvelle, dans le cache, la page en question, en recalculant tous les appels à la base de données, sans attendre les délais prescrits. Depuis la version 1.9.2, la page est recalculée automatiquement à chaque changement dans la base de données, cet appel est donc inutile.

Astuce : sélectionner les cookies à accepter

Si vous ne voulez pas accepter ces petits fichiers espions que sont les cookies, par peur d'intrusion, mais gérer quand même les facilités données par Spip, il vous faut activer l'option activation des cookies dans les paramètres de votre navigateur, mais en sélectionnant les options restrictives.

Pour ne pas être envahi de cookies indésirables, il suffit d'activer l'option correspondant à **Pour le site original seulement**, et l'option **Demander avant d'accepter**. Vous contrôlerez ainsi au plus près ces cookies et pourrez accepter ceux reçus par les sites web dont vous voulez garder une trace tout en refusant les autres.

1 Rubriques

1.1. Création d'une rubrique

L'administrateur peut, contrairement au rédacteur, créer une rubrique en cliquant, soit sur l'icône directe, soit dans le sous menu de navigation.



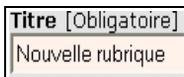
***Illustration 6-36** : si la demande est faite alors que l'on affiche une rubrique, la proposition de création d'une sous rubrique est directe.*

6 - Être administrateur débutant dans Spip (interface simplifiée)

Il devra alors compléter divers champs :

- **Le titre de la rubrique**

Comme pour tous les objets de Spip, le titre ne peut pas être omis. C'est pourquoi, par défaut il est déjà complété, par un titre du type **Nouveau...** suivi du nom de l'objet. Ici **Nouvelle rubrique**. Ainsi celui qui oublie de changer ce titre ne reçoit pas un message d'erreur mais devra composer avec ce titre sans signification jusqu'à ce qu'il s'en aperçoive.

A screenshot of a web form field. The field is a rectangular box with a thin border. At the top, the text "Titre [Obligatoire]" is displayed in a small font. Below this, the text "Nouvelle rubrique" is entered into the field.

***Illustration 6-37 :** dans ce cas, il faudra changer le titre de la rubrique, non significatif.*

- **La rubrique mère**

Créer une rubrique à partir de n'importe quel endroit de la hiérarchie de la base de données est possible. À chaque création la liste de toutes les rubriques existantes donnera le choix de la rubrique mère, grâce à un menu déroulant présentant les rubriques de manière hiérarchisée, avec un retrait à chaque niveau.

Est indiquée à côté de la racine la langue par défaut, chaque premier niveau est un secteur, les sous rubriques apparaissent toutes sans exception, avec un ascenseur si la longueur du menu dépasse celle de l'écran.

Spip Pratique 1.9 - Fabriquer son site web avec Spip 1.9x

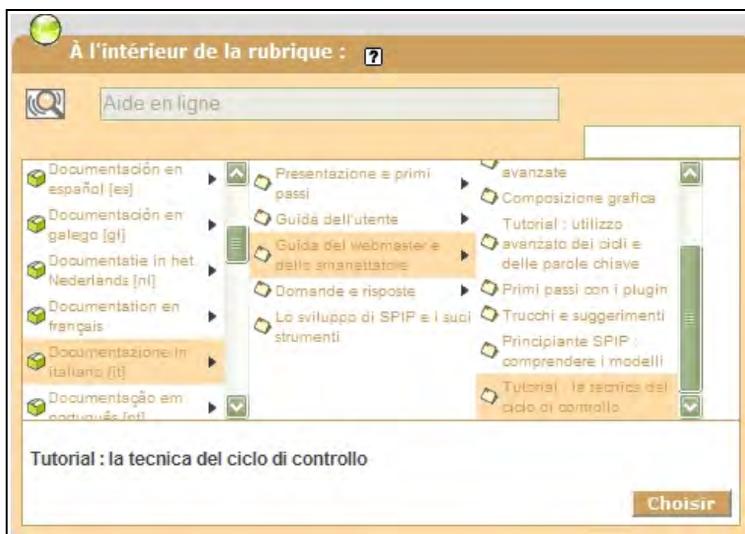
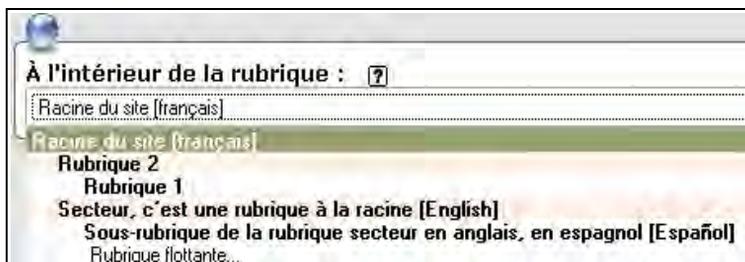


Illustration 6-38 : il faut choisir la rubrique mère de la nouvelle sous-rubrique, parmi les rubriques existantes par menu déroulant ou, si le nombre de rubriques est trop important, et depuis la version 1.8, par tableau créé dynamiquement à la demande.

6 - Être administrateur débutant dans Spip (interface simplifiée)

• Le texte explicatif

Ce champ vous permet de détailler, si besoin est, ce que l'on peut trouver dans cette rubrique. Comme partout dans Spip vous n'êtes pas limité par la taille du champ. Cependant, comme son nom l'indique, le texte explicatif – comme le descriptif - ne devrait pas être outrageusement long. Avant de vous lancer, vérifiez le résultat dans la partie publique. Il se peut que cela n'ait aucune influence sur la lisibilité de la page web correspondante, mais il est bon de vérifier.

A screenshot of a web form element. It consists of a rectangular box with a thin black border. At the top left of the box, the text "Texte explicatif" is displayed in a small font, followed by a small square icon containing a question mark. The main area of the box is a light beige color, indicating it is a text input field.

Illustration 6-39 : champ de texte explicatif du contenu de la rubrique

N'oubliez pas, pour valider, de cliquer sur le bouton

Enregistrer

Conseil : suppression d'une rubrique

Vous voulez supprimer une rubrique mais vous n'y arrivez pas ? C'est probablement parce que cette rubrique n'est pas vide.

Si elle l'est, dans le sous-menu **Rubriques** du menu **Édition du site**, en bas de page vous voyez apparaître une icône, dans les tons rouges, qui vous permet d'un clic de la supprimer.

Spip Pratique 1.9 - Fabriquer son site web avec Spip 1.9x



Illustration 6-40 : suppression de la rubrique (avant et à partir de la version 1.8)

1.2. Logo d'une rubrique

Chaque rubrique a son **logo**. Selon la mise en page il apparaîtra ou pas, à un endroit ou un autre de la page liée à cette rubrique.

Si une rubrique n'a pas de logo, elle hérite de celui de sa rubrique mère. Mais la rubrique mère peut également ne pas avoir de logo. Dans ce cas, elle hérite elle-même du logo de sa propre rubrique mère et ainsi de suite jusqu'à la racine du site, si aucun logo n'est trouvé. Au niveau du titre de la rubrique, en haut à gauche, apparaît un emplacement pour insérer un logo, en dépliant le triangle, on a la possibilité de télécharger l'image voulue de son propre ordinateur.



Illustration 6-41 : possibilité de télécharger un logo pour la rubrique.

En cliquant sur **Browse** (ou **Parcourir**, ou d'autres termes, selon votre navigateur), vous ouvrirez une fenêtre qui vous permettra de cliquer sur le fichier image désiré comme logo.

6 - Être administrateur débutant dans Spip (interface simplifiée)

N'oubliez pas de cliquer sur le bouton  pour que votre demande soit effective.

Astuce :

S'il l'a voulu, le super-administrateur a pu télécharger les images directement dans un répertoire (*ecrire/upload/* jusqu'à la version 1.9.1, *tmp/upload/* à partir de la version 1.9.2), pour vous permettre de les choisir, et d'accélérer le téléchargement.

Une fois téléchargée l'image qui sera le logo de la rubrique, apparaît la possibilité de logo de survol.

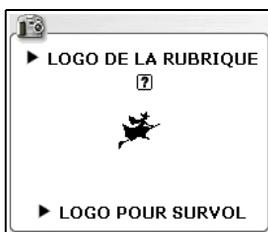


Illustration 6-42 : le logo est intégré, une proposition de logo de survol apparaît.

Si on télécharge cette seconde image, dans l'espace public elle apparaîtra lorsque la souris survolera la première image. Son intégration au site par téléchargement est la même que pour le logo de premier niveau.

Spip Pratique 1.9 - Fabriquer son site web avec Spip 1.9x



Illustration 6-43 : lorsqu'on déplie le triangle devant la mention Logo pour survol, on obtient la possibilité de transférer une image de manière similaire à celle du logo.

1.3. Publier un document dans une rubrique

Seul l'administrateur peut publier un document dans une rubrique.

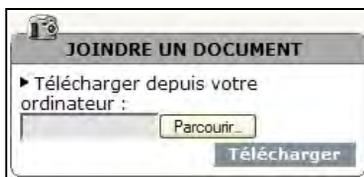
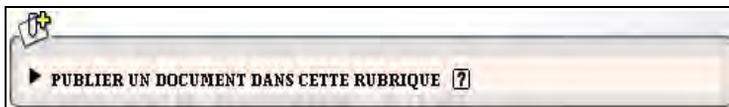


Illustration 6-44 : l'administrateur peut publier un document dans une rubrique (avant et à partir de la version 1.8)

6 - Être administrateur débutant dans Spip (interface simplifiée)

Mais les modalités de téléchargement sont les mêmes que pour la publication dans un article.

Voir Intégrer un document dans un article page 104.

2 Articles

2.1. Niveau de publication des articles

L'administrateur peut choisir le niveau de publications des articles.

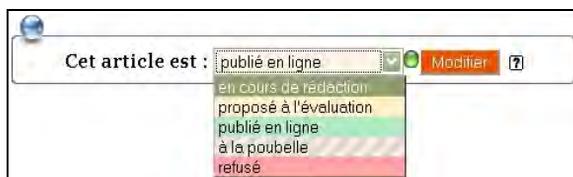


Illustration 6-45 : *seul un administrateur peut publier un article, il a cinq choix.*

- **En cours de rédaction**

La puce de couleur à droite est blanche, le rédacteur n'a pas décidé de demander la publication, il faut le laisser effectuer les changements qu'il désire faire, faute de quoi vous pourriez publier ce qui n'est encore qu'un brouillon, tant sur le fond que sur la forme.

- **Proposé à l'évaluation**

La puce de couleur est orange. Le rédacteur vous donne le feu vert pour décider de la publication ou non de cet article. Il estime qu'il n'a

Spip Pratique 1.9 - Fabriquer son site web avec Spip 1.9x

plus de correction à faire.

- **Publié en ligne**

La puce de couleur est verte. Seul un administrateur peut publier un article. L'article est en ligne, mais pour qu'il soit visible immédiatement il faut cliquer sur la loupe et la commande **Voir en ligne**, en haut à gauche de l'article, au niveau de son titre, juste en dessous de son numéro.



***Illustration 6-46 :** numéro de l'article et commande **Voir en ligne**, qui permet de voir l'aspect de l'article dans la partie publique et de recalculer l'article, remplaçant dans le cache l'ancienne version par la nouvelle pour un changement, intégrant immédiatement le nouvel article si c'est le cas. Depuis la version 1.9.2, le calcul est automatique lors d'un changement dans la base de données.*

- **À la poubelle**

La puce de couleur est noire. Les articles ne sont pas supprimés physiquement immédiatement, mais au bout de 24h. Méfiez-vous donc d'un geste d'humeur dont vous vous mordriez les doigts si vous changiez d'avis.

- **Refusé**

La puce de couleur est rouge. Il est refusé, mais il reste présent dans la base, vous pourrez réutiliser l'article ou son numéro pour un autre usage quand bon vous semblera.

6 - Être administrateur débutant dans Spip (interface simplifiée)

Astuce : supprimer des articles avec retenue

Vous ne savez pas si vous voulez supprimer mais vous savez que vous êtes sûr de ne pas en vouloir aujourd'hui ? Ne supprimez jamais d'articles, de rubriques, etc. Refusez-les, ils apparaîtront en rouge. Ils restent dans la base de données et vous pourrez changer d'avis. N'envisagez de supprimer que s'il y a trop d'articles supprimés et que la place qu'ils occupent devient trop importante.

N'oubliez pas de cliquer sur le bouton  pour enregistrer le changement.

Remarque :

Depuis la version 1.9.2, le bouton  (qui a changé de nom) n'apparaît que lorsqu'un choix est sélectionné.

2.2. Logo de l'article

Chaque article, comme chaque rubrique, a son **logo**.



Selon la mise en page il apparaîtra ou pas, à un endroit ou un autre de cet article.

Selon la programmation de la mise en page, il se pourra que si l'article n'a pas de logo ce soit celui de la rubrique mère qui apparaisse, sinon la rubrique aïeule, etc. jusqu'à la racine du site.

Son téléchargement est semblable à celui de la rubrique.

Voir le paragraphe précédent **Logo de la rubrique** page 201.

2.3. Le forum de l'article

Les forums ont un fonctionnement général pour tout le site, réglé dans les paramètres de configuration.

Pour autant le forum attaché à chaque article est paramétrable séparément.



Illustration 6-47 : sous la possibilité d'insertion du logo vous sont proposés forum et pétition, puis un menu déroulant vous permet de choisir le type de forum désiré pour cet article.

En cliquant sur la flèche devant le titre, le premier choix offert est le fonctionnement du forum.

Un menu déroulant vous propose :

- **la modération à *posteriori***

Les contributions des visiteurs sont publiées immédiatement, vous pouvez les enlever après coup.

- **la modération à *priori***

Les contributions des visiteurs sont modérées, dans l'espace privé, puis publiées si l'accord d'un administrateur est donné (Voir le suivi des forums page 215).

6 - Être administrateur débutant dans Spip (interface simplifiée)

- **le forum sur abonnement**

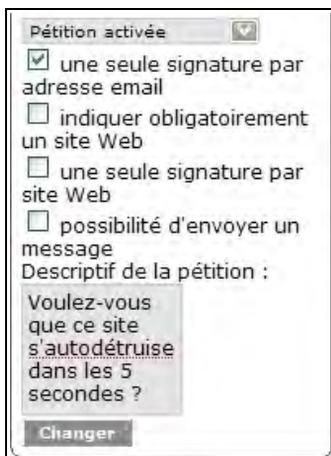
Les visiteurs s'inscrivent, leur e-mail est vérifié, leurs contributions sont publiées immédiatement, vous pouvez les enlever après coup.

- **pas de forum**

Aucune contribution n'est possible.

2.4. Insérer une pétition

Sous le fonctionnement du forum vient le choix au sujet de la pétition.



The image shows a configuration window for a petition. At the top, it says "Pétition activée" with a small icon. Below this are four checkboxes with corresponding text: "une seule signature par adresse email" (checked), "indiquer obligatoirement un site Web", "une seule signature par site Web", and "possibilité d'envoyer un message". Below these is a section titled "Descriptif de la pétition :" containing a text box with the text "Voulez-vous que ce site s'autodétruisse dans les 5 secondes ?". At the bottom of the window is a button labeled "Changer".

Illustration 6-48 : dans cet exemple, la pétition exige une seule signature par e-mail vérifié.